



Paris, le 30 mars 2005

TARIFICATION A L'ACTIVITE : NOUS VOUS AVONS COMPRIS... !!

Ce 25 mars avait lieu le comité de suivi et de concertation relatif à la tarification à l'activité avec un ordre du jour unique : un point de situation de la réforme. Martine Aoustin, responsable de la mission T2A, souhaitait en effet entendre les acteurs à un moment clé du basculement vers le nouveau mode de financement.

1°) Pour le secteur privé : la réforme se déroule sans heurt

Aux dires de la mission, des caisses comme des acteurs du secteur, le basculement à l'issue de l'expérimentation grandeur nature et facilité par des avances de trésorerie et des coefficients de transition, est positif. 300 cliniques sur 700 sont d'ores et déjà en facturation normale. Seul écueil, mais de taille, dénoncé par la CSMF, la nouvelle tarification peut induire des pratiques médicales marquées par la non qualité et l'inconfort des patients. Certains GHS regroupant des mêmes actes, les médecins subissent une pression à la multiplication des séjours (ex : fibroscopie et coloscopie dans le même GHS ou coronarographie et dilatation). Des ajustements issus d'un diagnostic formulé par le comité d'évaluation présidé par Alain Coulomb, sont promis.

2°) Pour le secteur public : les acteurs dénoncent l'opacité et les ambiguïtés de la réforme

Un concert ininterrompu de protestations s'est élevé de la part des fédérations, des conférences et des syndicats pour dénoncer les errements et les incertitudes d'une réforme incomprise car peu lisible. Le SNCH a dénoncé à cette occasion :

- le non respect des délais et plus grave, la perte de crédibilité des directions condamnées à reporter leurs instances pour délibérer valablement sur le budget 2005.
- la complexité et le manque de transparence de la réforme notamment en ce qui concerne la constitution des tarifs, en baisse significative.
- les conditions de valorisation de l'enveloppe MIGAC à partir des données du retraitement comptable 2003 et l'absence d'information sur leur évolution
- les contradictions entre les prises de position ministérielle et la circulaire sur le pourcentage applicable à terme (50% ou 100%).

Il s'est aussi associé aux interrogations relatives à l'anticipation évidente de la hausse de l'activité par une baisse accentuée des tarifs et suspecte un aveu masqué des effets potentiellement inflationnistes du mécanisme de régulation prix-volume.

La mission T2A s'est engagée à produire des supports pédagogiques et à trouver rapidement un point d'équilibre acceptable pour pouvoir ajuster au fur et à mesure les mécanismes budgétaires et comptables sans attendre 2006 et la substitution du budget par l'EPRD. L'impression laissée demeure toutefois le scepticisme et une absence de pilotage stratégique clair.

Chacun peut craindre que la dénaturation de la réforme et au passage la perte de crédibilité des acteurs, ne se produise à la faveur d'une « rallonge » de fin d'année au gré des crises sanitaires ou de la pression médiatique...